

**Pour les fêtes,
le plus beau des cadeaux,
c'est de rentrer en vie.**



Dossier de presse
Mercredi 30 Décembre 2009





Pour les fêtes, le plus beau des cadeaux, c'est de rentrer en vie.

Communiqué de presse

Réveillonner sans accrocs

Les conseils et solutions du site www.rentrerenvie.fr

1

Alcool et conduite en France

Des comportements à risques, particulièrement chez les jeunes

2

Paroles de bénévoles

3

Informations pratiques

4

Assureurs Prévention / FFSA

5

L'association Prévention Routière

6



Réveillonner sans accrocs

Conseils et solutions du site [rentreenvie.fr](http://www.rentreenvie.fr)

Pour permettre à chacun, jeunes et moins jeunes, ruraux ou citadins, de concilier fête et sécurité, l'association Prévention Routière et Assureurs Prévention proposent une série de conseils pratiques, de solutions, de réponses aux idées reçues sur www.rentreenvie.fr.

Le site web aidera chacun à trouver ce qui lui convient pour penser à « rentrer en vie » et terminer les fêtes de fin d'année dans de bonnes conditions.

Voici un aperçu des bons réflexes à mettre en pratique dès les fêtes de fin d'année, et à conserver dans la liste des bonnes résolutions 2010.



Nouvel An 2010 : les scénarios d'une soirée réussie !

Sur le site Internet, les deux rubriques principales donnent aux internautes tous les scénarios et les idées utiles pour une soirée de réveillon sans encombres : Je reçois / Je sors.



AVANT LE REVEILLON

- > Je prévois un stock d'éthylotests et des boissons sans alcool.
- > Je prépare la liste des numéros de téléphone de taxis, les horaires des transports en commun fonctionnant cette nuit-là.
- > Je propose d'héberger quelques personnes.

PENDANT LA SOIREE



- > A l'arrivée de mes invités venus en voiture, je demande qui est le conducteur désigné.
- > Je veille à ce qu'il y ait toujours des boissons sans alcool à l'apéritif.
- > Je n'incite pas mes convives à boire de l'alcool.

AU MOMENT DES DEPARTS

- > Si un invité a un doute sur son alcoolémie, je lui propose de se tester avec un éthylotest que j'aurai auparavant acheté.
- > Si un invité a trop bu : je lui propose de le faire raccompagner par quelqu'un qui n'a pas bu, de rentrer en transports en commun ou en taxi, de l'héberger.
- > S'il tient à reprendre le volant, je l'en dissuade, je lui confisque ses clés par exemple.



LES BONS REFLEXES

- > Je décide avant de la façon dont je me rends à mon réveillon : voiture, transports en commun, taxis, seul ou à plusieurs... ?
- > Si c'est en voiture, je détermine celui qui conduit : celui-ci ne devra pas boire d'alcool.
- > Si je sais que je vais boire de l'alcool et que je n'ai pas de conducteur désigné, j'opte pour les transports en commun ou le taxi.
- > Si je veux rentrer en voiture et que je doute sur mon alcoolémie, je me teste avec un éthylotest que j'aurai préalablement acheté.

Des cocktails détonants sans alcool pour une soirée réussie !



• Cocktail Beach

- 1/3 de jus pour cocktail citron vert-kiwi
- 1/3 de jus d'ananas
- Allongez au tonic selon vos goûts, glaçons.
- Décorez avec un quartier d'ananas ou une rondelle de citron et une cerise confite.

• Rêve Blanc

- 2/5 de pastis sans alcool
- 1/5 de citron pressé
- 2/5 de noix de coco
- Glaçons
- Agitez au shaker et servez glacé.

• Sweet Bitter (doux amer)

- 1/3 de Palermo Amarino
- 2/3 de d'Artigny pêche
- Décorez avec quelques fruits et servez bien frais.

Capitaine de soirée : comment ça marche ?

Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas

A chaque sortie, il est essentiel d'adopter le principe du conducteur désigné, le plus souvent appelé Sam ou le Capitaine de soirée : choisir dans le groupe le conducteur qui s'engage à ne pas boire d'alcool pour ramener tout le monde en toute sécurité. Mais attention, cela se décide forcément avant la soirée. Lorsque que quelqu'un ne veut pas ou plus boire, il faut accepter sa décision. Loin d'être un trouble-fête, il fait preuve de responsabilité et doit être encouragé.

4 conseils pour être un bon capitaine de soirée :

- Un bon Capitaine de soirée est désigné avant même de démarrer la soirée ;
- Un bon Capitaine de soirée est désigné en groupe afin de favoriser un système de roulement parmi les amis ;
- Un bon Capitaine de soirée ne boit pas d'alcool afin de respecter son engagement : raccompagner tout le monde à bon port, en toute sécurité à la fin de la soirée ;
- Si le Capitaine de soirée n'a pas pu respecter son engagement, trois solutions s'offrent à lui : dormir sur place si c'est possible ; rentrer en taxi ou par les transports en commun ; trouver parmi les passagers un autre conducteur qui, lui, sera resté sobre.





Alcool et conduite en France

Des comportements à risques, particulièrement chez les jeunes

Depuis 2006, l'alcool est devenu la première cause de mortalité sur les routes devant la vitesse : avec 972 tués et 8 324 blessés dont 4 270 hospitalisés, l'alcool est en cause dans près d'un accident mortel sur trois et dans un accident corporel sur dix.

Plus de 70 % des accidents mortels impliquant un conducteur au-dessus du taux d'alcool autorisé se produisent la nuit et près de 60 % se produisent durant les week-ends.

La proportion d'accidents avec alcool dans les accidents mortels est presque trois fois plus élevée que celle constatée dans les accidents corporels : conduire avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé augmente donc la gravité des accidents.

Les jeunes, une catégorie surreprésentée dans les accidents mortels de la route

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les 18/24 ans : alors qu'ils ne représentent que 9 % de la population, ils comptent 22 % des tués (958 tués) et 22 % des blessés (20 760 blessés) dans les accidents de la route en 2008.

Ainsi, chaque semaine, 19 jeunes âgés de 18 à 24 ans meurent sur les routes de France. Parmi eux, près de 8 perdent la vie dans un accident lié à un abus d'alcool, soit 38,7 % des personnes tuées et 19,1 % des blessés hospitalisés dans cette tranche d'âge.

Plus de la moitié des décès de jeunes dans un accident de la route se produit durant les week-ends et jours fériés, à l'occasion de déplacements festifs.

La voiture remplie d'amis, un conducteur sous l'emprise de l'alcool, la fatigue, l'inexpérience, une distance moyenne parcourue de plus de vingt kilomètres pour se rendre en discothèque... c'est le cadre type de l'accident impliquant des jeunes, aux conséquences souvent catastrophiques.

Au niveau européen, les Français ne sont pas les plus gros consommateurs d'alcool mais ce sont ceux qui prennent le plus de risque avec l'alcool au volant. Une étude menée par l'institut BVA pour la FFSA et l'association Prévention Routière dans 8 pays européens, révélait en juillet 2008 que **la France, où les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les jeunes, est l'un des pays où les 18/25 ans jouent le plus avec les limites légales d'alcoolémie.**

Phénomène venu des USA et du Nord de l'Europe, le « binge drinking » fait également figure de nouvelle tendance chez les 15/25 ans. Le principe : boire en très peu de temps une grande quantité d'alcool en soirée. En France, quatre jeunes sur dix (39%) déclarent avoir bu plus de cinq verres en une seule occasion, 3% ayant eu cette pratique au moins dix fois en un mois* .

Alcool et conduite - Les chiffres à retenir

1 demi-heure > C'est le temps maximum pour que l'alcool ingéré passe dans le sang d'un individu à jeun. Une heure si cette même personne a mangé.

1 à 2 heures > Le temps d'élimination de l'alcool reste en toute circonstance d'au moins 1 à 2 heures par verre d'alcool (volume standard servi dans les bars et les restaurants = 10g d'alcool).

8,5 fois > C'est le facteur risque : en ayant bu de l'alcool, une personne a 8,5 fois plus de risque d'être responsable d'un accident mortel.

14 fois > le cocktail alcool et cannabis porte ce facteur risque à 14 fois plus !

A 0,5 g/l d'alcoolémie, le risque d'un accident mortel est multiplié par 2, par 10 à 0,8 g/l et par 35 à 1,2 g/l.

Les effets de l'alcool, synonymes d'une conduite dangereuse...

- > Sensation d'euphorie
- > Temps de réaction plus lent
- > Baisse de la vigilance
- > Troubles de la vision
- > Difficulté à prendre des décisions et à adapter la conduite aux circonstances
- > Défaut de coordination et de synchronisation des gestes





Les bénévoles de l'association Prévention Routière s'expriment...

Jean-Baptiste, 24 ans - Valence (Drôme)

Président de l'Association Valentinoise des Etudiants Bénévole depuis septembre 2007

« En tant que dirigeant d'une association, je pense qu'il est primordial de mobiliser les étudiants autour de ce sujet, d'autant que les fêtes de fin d'année sont un moment délicat en matière de prévention : il est donc important de faire des grosses piqûres de rappel en cette période ! »

Marie, 28 ans - Charleville Mézières (Ardennes)

Etudiante infirmière - Bénévole pour la première fois à cette occasion

« J'ai perdu plusieurs amis à la suite d'accidents de la route... Je vais pour la première fois être bénévole ce week-end, essayer de parler des risques de l'alcool au volant très simplement, sans incriminer les gens. Je ne sais pas encore s'ils seront réceptifs, mais je l'espère... »

Pierre-Yves, 20 ans - La Rochelle (Charente-Maritime)

Etudiant - Bénévole depuis - Novembre 2009

« Si le soir du 31, c'est moi qui reçois et que je dois donner 3 conseils pour convaincre mes amis de ne pas prendre le volant sous l'emprise de l'alcool, je leur dirai de rester pour continuer de rigoler, surtout si je ne les ai pas vu depuis longtemps, ça peut être un bon argument ! Je les inviterai également à dormir chez moi, et je leur offrirai le petit déjeuner le matin, pour qu'on se raconte notre soirée. »

Eric, 27 ans - Melun (Seine et Marne)

Agent de sécurité incendie - Bénévole depuis 2003

« Je me suis engagé auprès de l'association Prévention Routière suite à un accident de voiture. Je me suis posé pas mal de questions à ce moment là : quand on frôle la mort on se remet en question... et on se mobilise ! Je sensibilise les gens essentiellement par le dialogue, j'explique mon vécu, mes propos sont parfois chocs car il y a tellement de morts sur les routes. Même si on sait que par manque d'éducation sur le sujet notre mobilisation ne sert qu'un temps, sur le moment, les gens paraissent compréhensifs et intéressés par nos propos. »

Laura, 20 ans - La Rochelle (Charente-Maritime)

Etudiante - Bénévole depuis novembre 2009

« Je me suis engagée afin de sensibiliser au maximum les gens aux dangers de la route et pour leur expliquer que cela n'arrive pas qu'aux autres, comme on peut le penser. Nous savons tous que les fêtes de fin d'année sont souvent très arrosées et fatigantes. Il me semble donc important de prévenir les gens sur les dangers de l'alcool, la fatigue ou encore le drogue au volant. »





Avoir son éthylotest sous la main...

Il existe deux types d'appareils de dépistage de l'alcoolémie :

- **L'éthylotest chimique** ou « ballon », à usage unique et dont l'embout change de couleur lorsque la conduite est interdite.
- **L'éthylotest électronique**, un peu plus cher mais réutilisable, qui fournit une mesure digitale de la concentration d'alcool, exprimée en mg/l.

N'utiliser que des modèles certifiés (siglés "Norme NF").

Où se le procurer ?

- **En Pharmacies et en Grandes Surfaces**, on trouve dans le commerce des alcooltests chimiques (entre 1 et 2 euros) pour un usage unique.
- **Sur Internet**, il est possible de se procurer en ligne des éthylotests (mêmes tarifs que dans le commerce).

INFORMATIONS À CONNAÎTRE...

- > Conduire est une infraction à partir de 0,5g/l d'alcool dans le sang, ce qui correspond à 0,25mg/l d'air expiré.
- > **Entre 0,5g/l et moins de 0,8g/l**, le conducteur est passible d'une amende maximale de 750€ et d'un retrait de 6 points du permis.
- > **Au-delà de 0,8g/l**, le conducteur risque jusqu'à 2 ans de prison et 4 500€ d'amende, en plus du retrait de 6 points. Une suspension de permis peut également être prononcée.

Où se documenter...

- **www.preventionroutiere.asso.fr**, le site de l'association **Prévention Routière** est une mine d'informations : statistiques de l'accidentologie, brochures informatives et pratiques, notamment sur les risques alcool et drogue au volant, un fil info sur les sujets liés, ...
- En écoutant « **Tous ensemble sur la route** », la **chronique audio d'Autoroute FM et Radio Trafic FM (107.7)**, en partenariat avec l'association Prévention Routière, les lundi, mercredi et dimanche. Une chronique spéciale « Les Français et l'alcool au volant » sera diffusée les 28 et 30 décembre 2009 et le 3 janvier 2010 et sera téléchargeable gratuitement en mp3 sur le site de l'association Prévention Routière **www.preventionroutiere.asso.fr**





A propos de La Fédération française des sociétés d'assurances

Créée en 1937, la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) a fondé en 1949 l'association Prévention Routière. Tous les cinq ans, la FFSA signe avec l'Etat une convention de partenariat dans le domaine de la lutte contre l'insécurité routière. Par cette convention, les sociétés d'assurances s'engagent à consacrer chaque année 0,5% du montant des cotisations d'assurance de responsabilité civile automobile, soit près de 25 millions d'euros, à des opérations de prévention routière.

La FFSA regroupe 254 entreprises représentant 90 % du marché de l'assurance, et près de 100 % de l'activité internationale des entreprises de ce marché. Elle réunit des sociétés anonymes, des sociétés d'assurance mutuelle et des succursales de sociétés étrangères pratiquant l'assurance et la réassurance. Depuis octobre 2008, la FFSA est présidée par Bernard Spitz. Le délégué général de la Fédération est Jean-François Lequoy.

La Fédération française des sociétés d'assurances remplit cinq missions principales :

- Représenter les intérêts de la profession auprès de ses interlocuteurs, publics et privés, nationaux et internationaux.
- Etre un outil de concertation avec ses différents partenaires tant externes - consommateurs, médias, universitaires, autres secteurs d'activité... - qu'internes - organisations d'intermédiaires, syndicats de salariés (négociations des conventions et accords collectifs). A ce titre, elle joue aussi un rôle d'interface entre les entreprises adhérentes et les organismes techniques ou sociaux organisés et gérés pour compte collectif.
- Etudier en commun les problèmes techniques, financiers et juridiques. La connaissance des risques repose sur des observations statistiques les plus larges possible, ce qui implique de mener des études au niveau de l'ensemble du marché. La FFSA établit des statistiques rétrospectives et prospectives de l'assurance.
- Informer le public, notamment par l'intermédiaire de son site www.ffsa.fr et du Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA). La FFSA participe aux grands débats de société par l'intermédiaire du Conseil d'orientation et de réflexion de l'Assurance (CORA) et à travers différentes publications comme la revue Risques.
- Promouvoir les actions de prévention afin de réduire la gravité et la fréquence des risques. La profession agit par le canal de l'association Prévention routière, du Centre national de prévention et de protection (CNPP), de l'association Assureurs, prévention, santé (APS), Promotion et suivi de la sécurité routière en entreprise (PSRE) et de La Mission risques naturels (MRN).

La FFSA lance un nouveau site de prévention : www.assureurs-prevention.fr

ASSUREURS PRÉVENTION
L'assurance d'une vie plus sûre

Vos suggestions | S'abonner

Sur la route | **A la maison** | **Santé & Forme**

En voiture | A moto | A cyclo | A vélo | A pied | Habitat | Vie quotidienne | Maladie | Hygiène de vie | Nutrition

Accueil > Sur la Route : En voiture > Les risques de l'alcool au volant

En voiture

Dossiers

Les derniers dossiers publiés

- Accident de la route : les dangers de la vitesse
- Ceinture de sécurité : ayez le bon réflexe
- Les risques de l'alcool au volant**
- Santé et conduite : quelle prévention ?
- Drogues et conduite : un cocktail explosif

Plus de dossiers

Vidéos

Etudes

Témoignages

Tapez ici votre recherche

alcool bonnes pratiques circulation code de la route comportements continuum éducatif deux-roues équipements formation infraction code de la route jeunes conducteurs prévention sécurité routière réglementation rénovation risques d'accidents

Les risques de l'alcool au volant

L'alcool est en cause dans un accident mortel sur quatre et un sur deux les nuits de week-end.

Le risque d'accident augmente en fonction de l'alcoolémie.

Le risque d'être impliqué dans un accident mortel est multiplié :
▶ par 2 à 0,5 g/l ; ▶ par 10 à 0,8 g/l ; ▶ par 35 à 1,2 g/l .

Dossier réalisé en collaboration avec l'association Prévention Routière

Sommaire

- ▶ Les effets de l'alcool
- ▶ Face à l'alcool : adoptez la bonne attitude
- ▶ Alcoolémie positive au volant : les risques et les conséquences
- ▶ Alcoolémie : les idées fausses

Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas

A chaque sortie, adoptez le principe du conducteur désigné : choisissez dans le groupe le conducteur qui s'engage à ne pas boire d'alcool pour ramener tout le monde en toute sécurité. Mais attention, cela se décide forcément avant la soirée.

Les effets de l'alcool

Son objectif est de sensibiliser le grand public sur les risques que chacun peut rencontrer dans sa vie quotidienne. Des vidéos, des témoignages, des dossiers pour s'informer ou combattre les idées reçues sur les risques routiers, les questions de santé publique ou les accidents de la vie courante.





A propos de L'association Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de **réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière**. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 300 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année de **séances d'éducation routière**. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux moniteurs d'éducation routière et organise des stages pour les former (plus de 500 moniteurs d'éducation routière formés en 2008).

35 000 conducteurs participent chaque année à des **stages de sensibilisation** organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

L'association Prévention Routière organise également des stages de **réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors** volontaires. **Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation** (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les **campagnes de communication**, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

130 000 adhérents et donateurs, dont 15 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

101 comités départementaux relaient sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr



Contacts presse

Association Prévention Routière

Thomas Le Quellec

Tél. : 01 44 15 27 79

t.lequellec@preventionroutiere.asso.fr

FFSA/Assureurs Prévention

Benoît Danton

Tél. : 01 42 47 93 80

b.danton@ffsa.fr

Agence Edelman

Charlotte Tortat

Tél. : 01 56 69 75 04

charlotte.tortat@edelman.com

**Tous les conseils pour prévoir
ses retours de soirée sur :**

rentrerenvie.fr